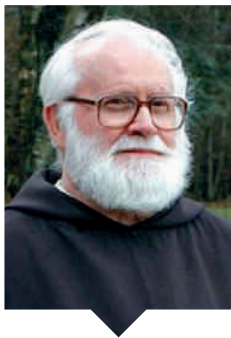


Réformer

PAS FACILE D'ÊTRE PAPE!

Armand VEILLEUX,

Père abbé de l'abbaye de Scourmont (Chimay)



Mgr Georg Gänswein, secrétaire de Benoît XVI, faisait le 20 mai dernier de surprenantes déclarations.

Parlant à l'Université Grégorienne de Rome lors du lancement d'un livre de Roberto Regoli sur le pontificat de Benoît XVI, il déclarait que ce dernier, lors de sa « démission », n'avait pas abandonné la papauté comme l'avait fait le pape Célestin V, mais qu'il avait voulu continuer sa fonction papale (*Petrine Office*) d'une façon plus adaptée à son état de santé fragile. Selon Mgr Gänswein, on aurait désormais *de facto* une fonction papale élargie (*expanded Petrine Office*) comprenant un « membre actif » et un « membre contemplatif ».

Il s'agit là d'une très étrange théologie qui surprend, même si elle est proférée par un docteur en droit canon de l'Université Sainte-Croix (*Opus Dei*) de Rome. Elle est en contradiction avec les paroles mêmes de Benoît XVI disant aux Cardinaux lors du Consistoire du 11 février 2013 : « *Je déclare renoncer au ministère d'Évêque de Rome* ».

RÉFORME DE LA RÉFORME ?

Ces propos de Mgr Gänswein ne seraient pas trop préoccupants s'ils ne s'inscrivaient dans une série d'événements par lesquels certains éléments de la Curie romaine en appellent à la pensée de Benoît XVI pour freiner le renouveau fermement enclenché par François. Les appels à « la réforme de la réforme », qui semblaient s'être calmés depuis l'arrivée de François, ont graduellement refait surface à Rome et se sont récemment donné un caractère officiel dans les prises de position du Préfet de la Congrégation pour le Culte Divin.

Le 23 mai 2016, le cardinal Sarah, Préfet de cette Congrégation, appelait une première fois les prêtres à célébrer *ad orientem*, soit tournés vers l'est. Il reformula ce souhait à Londres, le 5 juillet, lors d'une conférence réunissant surtout des néo-tridentins. Selon lui, l'enjeu est de remettre Dieu au cœur de la liturgie : « *Par cette manière de célébrer, nous expérimentons, jusque dans nos corps, la primauté de Dieu et de l'adoration* ». Il y va même d'une citation biblique : « *...Nous devons écouter de nouveau la lamentation de Dieu proclamée par le prophète Jérémie : "Ils m'ont tourné le dos" (2,27). Tournez-vous de nouveau vers le Seigneur !* ».

Le cardinal demande à tous les prêtres de l'Église universelle de revenir aussi vite que possible à l'orientation commune, prêtres et fidèles tournés ensemble dans la même direction pour s'adresser à Dieu. Il suggère même que le 27 novembre 2016, premier dimanche de l'Avent, sera une bonne occasion d'opérer ce changement. Il annonce d'ores et déjà qu'il va mettre sur pied une commission « *pour réformer les réformes liturgiques faites après Vatican II* » et laisse entendre que ce serait le pape François qui lui aurait demandé en avril dernier d'étudier la question de la « *réforme de la réforme* ».

MISE AU POINT DE FRANÇOIS

La réaction de François ne s'est pas fait attendre. Le cardinal fut reçu en audience par le pape après son retour à Rome et, peu de jour après, un communiqué du service de presse du Vatican déclarait de façon diplomatique mais très claire que le pape n'avait pas demandé une nouvelle étude sur la réforme liturgique et qu'aucune nouvelle législation n'était prévue en ce sens. Le communiqué disait clairement qu'on devait cesser de parler de « *réforme de la réforme* ». Reste la question de la traduction française du missel romain...

Lorsque la journaliste Elisabetta Piqué du journal *La Nación* lui demandait en décembre 2014 comment les réactions négatives à son égard au sein de la curie romaine l'affectaient, François avait répondu que Dieu lui donnait « *une saine dose d'inconscience* ». Il en a besoin. ■